

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF DE RENTRÉE SCOLAIRE

Allocution de Jean-Claude Gaudin

Mercredi 14 juin 2017 à 11 h 30

Hôtel de ville – Salle des délibérations

Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux de vous rencontrer aujourd'hui, aux côtés de Madame CASANOVA, afin de faire un point sur la préparation de la prochaine rentrée scolaire et évoquer en particulier deux sujets d'actualité : la réforme des rythmes scolaires et le dédoublement des classes de cours préparatoire en REP+ (Réseau d'Education Prioritaire Plus).

Comme vous le savez, la réforme des rythmes scolaires a été instituée par décret du 24 janvier 2013.

Dès la publication de ce texte, la Municipalité a été amenée à s'interroger sur les difficultés importantes de mise en place de cette réforme dans une commune comptant 444 écoles, sur les coûts de prise en charge induits, et sur l'impact sur le fonctionnement des services municipaux oeuvrant dans le domaine scolaire.

Après une expérimentation d'organisation des TAP les vendredis après-midis qui ne s'est pas révélée pertinente, la Ville a mis en place à la rentrée scolaire de septembre 2015 l'organisation actuelle avec des TAP le mardi après-midi pour la moitié des écoles et le jeudi après-midi pour l'autre moitié.

Les TAP issus de cette réforme sont organisés sous la forme de marchés publics : 412 écoles sont ainsi en gestion déléguée et 32 en gestion directe. Ils nécessitent la présence de 3000 animateurs pour organiser les activités sur les différents temps : les garderies du matin et du soir, les temps récréatifs de restauration scolaire ainsi que les activités périscolaires sur la demi-journée.

Cette organisation reste coûteuse pour les finances communales - 25 millions d'euros, je le rappelle, dont 6,7 millions financés par l'État - et sujette à bien des critiques des représentants des parents d'élèves et des personnels enseignants.

Le Ministre de l'Education Nationale a récemment annoncé la publication d'un décret qui fixerait de nouvelles modalités permettant une adaptation de la gestion des temps scolaires, avec la possibilité d'un retour à la semaine des 4 jours.

Je sais qu'il y a beaucoup d'attentes de la part de l'ensemble de la communauté éducative. Les parents d'élèves, les enseignants, nos prestataires nous questionnent sur la suite envisagée.

Bien que la Ville de Marseille soit favorable à une organisation du temps scolaire sur 4 jours, il est toutefois difficile, compte tenu des délais restreints, et alors que le décret évoqué n'est pas encore publié, de mettre en place ce nouveau dispositif pour septembre 2017.

Seul le prononcé fait foi

En effet, différentes étapes seraient nécessaires d'ici la fin de la présente année scolaire pour proposer une nouvelle organisation de la semaine scolaire :

- Vote des 444 conseils d'école ;
- Modification des marchés publics conclus avec des associations, en assurant le maintien des garderies et des temps récréatifs de restauration ;
- Aménagement des horaires des 3 000 agents des écoles ;
- Renforcement du personnel des centres aérés et des accueils culturels et sportifs du mercredi matin ;
- Approbation de cette nouvelle organisation par le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale en Préfecture ;
- Adoption en Conseil municipal extraordinaire.

Monsieur le Recteur a d'ailleurs fait part de son inquiétude quant à un éventuel retour dans des délais aussi courts à une semaine de 4 jours.

La semaine des 4 jours nécessite par ailleurs le renforcement des activités du mercredi à travers les associations, mais aussi les Accueils Collectifs de Mineurs.

Il conviendrait également de procéder à la réorganisation des garderies du matin et du soir.

Ces réponses construites sans concertation ne seraient pas satisfaisantes et entraîneraient des risques de fonctionnement aléatoire des garderies, au détriment des familles.

Parce que nous souhaitons une rentrée sereine et apaisée, parce que nous voulons mener une véritable concertation avec la communauté éducative - les enseignants, les représentants des parents d'élèves, les services municipaux -, nous avons décidé de maintenir pour l'année scolaire 2017/2018 le dispositif actuel.

Cette période va nous permettre de réfléchir ensemble à un dispositif qui pourrait reposer sur le retour à la semaine scolaire de 4 jours, avec des temps périscolaires après la classe réservés aux actions de soutien et d'accompagnement scolaire, conformément d'ailleurs à mes engagements lors de la campagne municipale.

Concernant le second point d'actualité, comme vous le savez le Président de la République a fait du dédoublement des classes de CP et CE1, un autre point fort de sa politique éducative. Pour la rentrée 2017, ce dédoublement ne concerne que les classes CP en REP+.

Les services de l'Inspection Académique doivent nous transmettre prochainement cette liste des classes de CP concernées, parmi les 75 écoles situées en REP+.

Dès lors, en étroite collaboration avec les services de l'Inspection Académique, les services municipaux exploreront toutes les possibilités existantes pour permettre un bon fonctionnement de ces classes. Il pourra s'agir de la recherche de locaux disponibles ou

Seul le prononcé fait foi

de l'installation de cloisonnements mobiles de qualité, et bien entendu de la fourniture des matériels complémentaires nécessaires, comme par exemple les tableaux.

Ces dédoublements de classes s'ajoutent bien évidemment aux ouvertures de nouvelles classes prévues à la rentrée prochaine, liées à l'augmentation du nombre d'enfants scolarisés à Marseille. En effet, ce sont pas moins de 34 classes supplémentaires qu'il faut ouvrir pour septembre 2017. Ce chiffre étant encore susceptible d'évoluer.

S'agissant des bâtiments scolaires, la Ville maintient son effort de réhabilitation et de création d'écoles pour accompagner le développement urbain de notre cité.

Ainsi pour 2017, ce sont plus de 45 millions d'euros qui vont être consacrés à ce domaine. Cet effort, comme je m'y étais engagé, sera encore poursuivi en 2018.

En matière de travaux dans les écoles, des opérations significatives et majeures sont en cours, dans plusieurs groupes scolaires, notamment ceux d'Arenc Bachas, Bugeaud, les Accoules, Korsec, Saint Just Centre, Saint Loup Centre et Saint Charles Rolmer.

A noter également le démarrage de la 3ème phase des travaux de sécurisation des entrées de groupes scolaires, avec l'installation de visiophones, engagée pour un montant de 2 millions d'euros.

De plus, deux nouveaux groupes scolaires ouvriront leurs portes en septembre 2017, l'un de 15 classes au Rouet dans le 8^e arrondissement, d'un coût de 12,2 millions d'euros, l'autre de 14 classes à Sainte Marthe Audisio dans le 14^e arrondissement, d'un coût de 12,6 millions d'euros.

Je terminerai enfin par l'investissement constant que la Municipalité consacre aux nouvelles technologies de l'information dans les écoles.

L'équipement des écoles représente ainsi plus de 4000 micro-ordinateurs, 500 tablettes tactiles et 500 photocopieurs multifonctions, auxquels s'ajoutent 431 abonnements à Internet - toutes les écoles sont en effet connectées.

Le déploiement des tablettes numériques se fera progressivement afin d'équiper l'ensemble de 224 écoles élémentaires de Marseille. Ce dispositif d'un montant de 3 millions d'euros bénéficie d'une subvention de l'État de 380 000 euros.

Vous le voyez, Mesdames et Messieurs, cette année encore, l'éducation reste au coeur de l'action de notre Municipalité, avec la volonté constante de répondre aux mieux aux besoins scolaires et aux évolutions du cadre éducatif.

Je vous remercie.